



Pour la saison 2015/2016, nous comptons 58 licenciés :

Les vétérans sont toujours encadrés par Joseph CORNU et sont « en entente » avec U.S. Chanteloup depuis l'année dernière.

Quant aux séniors, ils sont au nombre de 38.

Une belle progression qui nous a permis d'engager pour cette nouvelle saison une seconde équipe.

L'équipe A est montée en D3 et est encadrée par Sylvain HERCOUET.



Équipe A

L'équipe B évolue en D5 et est encadrée par Sébastien GARCON.



Équipe B

Les entraînements se font toujours les mardis et jeudis soir avec une nouveauté pour cette saison où Eric BINET assure un entraînement spécifique pour nos gardiens de but.

Pour le moment, les résultats des deux équipes sont favorables et nous espérons vivement le maintien en D3 et la montée en D4 du second groupe.

La boulangerie Lesage de Janzé a de nouveau apporté son soutien au club en sponsorisant un nouveau jeu de maillots et a participé également au financement des survêtements mis en place cette année. L'ensemble du bureau remercie encore une fois Alexia et Laurent LESAGE pour leur engagement.

D'autre part, le SUPER U de Janzé nous a également apporté sa participation en finançant également un jeu de maillots. Nous remercions M. Royer de cette implication et de cette confiance.

Côté arbitrage, Pascal RATTIER nous a rejoins en tant qu'arbitre officiel du District et nous lui souhaitons la bienvenue.

D'une façon générale, la météo est au beau fixe à l'ES Brie. Inutile de préciser que la belle progression des joueurs et l'ambiance conviviale de cette famille en sont pour beaucoup.



Pascal RATTIER



Les dates à retenir :

Galette des rois : 24 janvier 2016

Repas du club : 2 avril 2016

Assemblée générale : 22 mai 2016

L'ES BRIE souhaite une très bonne année 2016 à tous les Briens !



Composition du bureau :

Président : Philippe DENIS

Vices-Présidents : Joseph CORNU & Roger SANTOS

Trésorier : Etienne FOUILLET

Trésorière adjointe : Alexia LESAGE

Secrétaire : Marine RAGUET

Secrétaire adjoint : Dominique DESILLES

Membres du bureau :

Christian SOUET, Jean-Marc COUROUSSE, Annie HAMON, Nicolas ROBERT, Geoffrey DELGRANGE, Germain RISTOU, Emmanuel COUROUSSE.

Anciens Combattants UNC-AFN

L'association des anciens combattants s'est mobilisée pour commémorer le 70^e anniversaire du 8 mai 1945 avec la participation de la municipalité et une partie de la commune de Brie, ainsi que le 11 novembre.

La cérémonie du 5 décembre 2015 célébrant la fin des combats en Algérie a eu lieu à Boistrudan avec la participation des communes d'Amanlis, Brie, Janzé et Piré.

L'année 2016 se trouve dans la période du centenaire de la 1^{re} guerre mondiale, (1914-1918) restons sensibles et pensons à tous nos anciens combattants qui se sont battus pour la liberté.

Alors, à ce jour, il faut réfléchir à ces périodes qui se sont parfois si dures à supporter, nous souhaitons à

toute notre jeunesse de vivre dans un monde de paix et surtout ne pas connaître ses périodes si cruelles.

En cette période incertaine liée aux attentats, il faut que les Français restent unis et solidaires.

Contact : 02 99 47 18 89 - le Président, Jean AUBIN



Commémoration du 5 décembre 2015 à Janzé

Comité des Fêtes de Brie

Le Comité des Fêtes de Brie, avec ses 15 membres ont innové en 2015 par une exposition de miniatures agricoles qui a eu un franc succès avec près de 1.000 entrées payantes et sera donc reconduite en 2017 avec peut-être quelques modifications. La chasse à l'œuf a été, quant à elle, un peu décevante par le peu de mobilisation. Le lâcher de truites a été très apprécié. La fête de village du mois de juin a vu naître son feu d'artifice qui sera reconduit en 2016.

Les manifestations de 2016 :

- Spectacle de l'humoriste Philippe CHATAIN : le samedi 20 février 2016.
- La journée pêche : le samedi 23 avril 2016.
- La fête de l'étang : le samedi 18 juin 2016.
- Le repas à la salle l'Abri de l'Ise : le samedi 5 novembre 2016.
- L'arrivée du Père Noël le vendredi 16 décembre 2016 à partir de 18h30.

Le bureau :

président : Jean-Paul BAZIN

vice président : David BENOIST

trésorier : Bernard LAINÉ

vice trésorier : François VINEZ

secrétaire : Marie-Pierre LE CAM

vice secrétaire : Michèle BORDELET

Les 9 membres : Jean-Marc COUROUSSÉ, Raymond HORVAIS, Didier MONVOISIN, Anthony PERREUL, Fabienne SANTOS, David FLICHY, Monique TEXIER, Didier GANTELET et Bernard PONTRUCHET.

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes du 17 octobre 2015 a salué l'arrivée de trois nouveaux membres : Monique TEXIER - Didier GANTELET - Bernard PONTRUCHET.

Le Comité des Fêtes tient à remercier les membres sortants pour leur investissement tout au long de ces années au sein de notre équipe.



Club de l'Amitié

L'année 2015 se termine avec 51 adhérents. Tous ont répondu favorablement aux différentes activités (belote ou triomino).

Les membres se retrouvent les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois et le dernier est réservé aux fêtes du mois.

Composition du bureau :

Président : M. André BERTHELOT

Vice-président : M. André MICAULT

Trésorière : M^{me} Marie-Thérèse BOUCHARD

Secrétaire : M^{me} Michèle BORDELET

Membres : M^{mes} Denise RICHARD, Hélène LEGAY et Eliane BIZEUL, M. Pierre LUNEL et Jules HALLET.

Les activités du club pour 2016 :

Le jeudi 21 janvier : Assemblée générale suivie de l'élection du tiers-sortant puis galette des rois.

Le jeudi 4 février : crêpes pour la Chandeleur.

Le samedi 16 avril : repas de printemps.

Le samedi 15 octobre : repas d'automne.

Le jeudi 15 décembre : bûche de Noël.

Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

Renseignements : Tél. 02 99 47 02 79

Le président, André Berthelot



Pour aider les plus pauvres, je choisis d'agir avec eux

L'un des objectifs du Secours Catholique est l'accompagnement des personnes en difficulté. Le Secours Catholique en Ile-et-Vilaine et à Janzé veut se centrer sur la personne rencontrée pour agir avec elle, et contribuer à ce qu'elle soit active de sa vie et trouve pleinement sa place dans la société.

Le secteur de Janzé représente 13 communes. Une quarantaine de bénévoles gère les différentes activités : Boutique solidaire-Convivialité-Ecoute-Colis alimentaire d'urgence et aide matérielle (en réponse à la demande des assistants sociaux)-Atelier cuisine(en

partenariat avec le CDAS et les CCAS de Janzé et Brie)-Vacances famille et personne seule -Activités conviviales : repas de Noël ,randonnée pédestre...

Une permanence du Secours Catholique est tenue tous les mercredis à la salle de l'Étincelle 11 rue Abbé Michel Sourdin de 10h à 12h (tél 06 16 71 28 51) ou s'adresser au responsable de Brie : Martial Richer tél 02 99 47 30 50

Dates à retenir :

- dimanche 5 juin 2016, 70^e anniversaire du Secours Catholique à Pontivy.

- Randonnée pédestre samedi 2 juillet.



Gymnastique Brie

Association Forme et loisirs, gymnastique à Brie : **Les cours sont les lundis et jeudis de 19h 15 à 20 h 15.** Possibilité de s'inscrire encore à la salle « L'Abri de l'Isse ».

Renseignements : 02 99 47 06 59.



Cultur'Ailes - Brie

Le premier téléthon organisé le 10 octobre à l'Abri de l'Isse par l'association CULTUR'AILES a remporté un vif succès.

Plus de 200 personnes étaient présentes et grâce à la générosité de tous, l'association remettra un chèque de 1.500 € pour cette première participation à l'A.F.M. TELETHON.

Un grand merci à toutes et tous et vivement l'année prochaine pour la seconde édition.



La Chasse de Saint-Hubert

Saison 2015/2016

Avec ses 18 membres, la St-Hubert maintient ses activités.

Cette année encore, nous avons mis l'accent sur les lâchers de gibiers (faisans, perdrix...) qui sont financés en partie par les concours de palets et le repas.

Nous apportons notre contribution à la destruction des nuisibles. Lors des dernières battues, 10 renards plus 25 renards lors de piégeages ont été détruits ainsi que 8 blaireaux. Nous précisons aussi que la cage à corbeaux

est toujours en fonction. Celle-ci nous a permis de capturer 120 corbeaux et 17 pies.

A noter cette année, nous avons obtenu 3 bracelets à chevreuils et 5 bracelets à sangliers. A ce jour, 2 chevreuils ont été tués et 3 sangliers.

Enfin, deux dates à retenir : nous proposons le 5 mars 2016 le repas des chasseurs et aux amateurs la date de notre prochain concours de palets le jeudi 5 mai 2016.

Le Bureau - Le Président - D. HERSANT



Graines d'Eveil

Activités manuelles, chansons, histoires, ballades, découvertes, motricité...

On vous accueille avec vos enfants, de moins de 3 ans, les mardis et vendredis de 9h à 11h30.

Nous proposons des activités adaptées à leur développement, le partage, le respect des consignes et des autres enfants ainsi que la vie de groupe.

Depuis cette année, en partenariat avec la Communauté de Communes au Pays de la

Roche aux Fées, nous accueillons M^{me} Baldoméro Isabelle, éducatrice de jeunes enfants, les vendredis matins.

Evénements à retenir ;

- juin : sortie de fin d'année
- décembre : kermesse de Noël

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les membres du bureau :

M^{me} FAYE (présidente) 02 99 47 18 28

M^{me} PELLETIER (trésorière) 02 99 47 10 07

M^{me} MAURIN (secrétaire) 06 35 35 77 98



Randonnée pédestre gourmande

Le 20 septembre à BRIE s'est déroulée la 3^e randonnée pédestre gourmande organisée par l'association BRIENS BRIENNES 35.

210 personnes ont participé à cette manifestation.

Les 10 km de cette randonnée ont été ponctués par 5 pauses festives : apéritif avec produits du terroir, potage, galette/saucisse, cidre, riz au lait et café avec biscuits.

Les cadres verdoyants de chaque pause ont été appréciés, les arrêts festifs étaient animés par un groupe de 5 musiciens très appréciés de nos randonneurs, un plaisir de les écouter chanter et jouer de leurs instruments.

Le final de cette randonnée s'est terminé en bordure de l'étang au théâtre de verdure sous le soleil et en musique. Une tombola gourmande de légumes et fruits bio a réjoui un bon nombre de participants.

La plus jeune marcheuse à cette balade n'avait que 8 ans, BRAVO !

Je remercie la mairie pour le prêt de matériel et sa participation ainsi que les privés qui ont accepté notre passage ou arrêt sur leur propriété.

Merci aussi aux 20 bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation.

Merci la météo : pas de vent, pas de pluie, que du soleil donc que du bonheur !

Le Président - Raymond HORVAIS

Le don de sang, un geste incontournable

En donnant votre sang, vous aidez, par exemple, une femme qui a perdu beaucoup de sang lors de son accouchement à reprendre des forces, vous participez au rétablissement d'une personne atteinte d'un cancer que la chimiothérapie a affaiblie, ou encore vous permettez de soigner des personnes souffrant de drépanocytose. Vous contribuez à la fabrication d'immunoglobulines qui agissent dans la défense immunitaire de nombreux malades et qui sont produites à partir du plasma. Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable.

Le sang et ses composants

Le sang est composé de globules rouges, de plaquette et du plasma. On ne transfuse jamais du sang total à un patient mais seulement le composant dont il a besoin. Il peut arriver, bien-sûr, qu'un malade ait besoin de recevoir les trois composants.

Quelles sont les différentes formes de dons ?

Le don de sang total est la forme de don la plus courante. Il permet de prélever en même temps tous les composants du sang : globules rouges, plasma et plaquettes qui sont ensuite séparés. Le don en aphérèse est moins connu. Il permet de prélever un seul composant sanguin (plasma, plaquettes, globules rouges) au moyen d'un séparateur de cellules, les autres étant restitués au donneur au fur et à mesure du don. Il est également possible de prélever deux composants simultanément. On parle alors de don combiné ou d'aphérèse combinée.

Les donneurs ont ainsi la possibilité d'alterner don de sang total et don en aphérèse.

Délai entre chaque don (exprimé en semaines)

Don suivant don initial	Sang total	Plasma	Plaquettes
Sang total	8	2	4
Plasma	2	2	2
Plaquettes	4	2	4

Comment se passe un don ?

Pour donner son sang, il ne faut pas être à jeun (il faut avoir fait un repas léger et bu une boisson non-alcoolisée). Le don, quel qu'il soit, se déroule toujours en 4 étapes.

L'inscription

L'équipe de l'EFS enregistre votre dossier et vous remet le questionnaire que vous remplissez afin de préparer l'entretien prédon.

L'entretien prédon

Avant chaque don, vous rencontrez un personnel de l'EFS (médecin) qui réalise un entretien confidentiel accompagné d'un examen. Cela permet de vérifier votre aptitude au don de sang dans le respect de votre sécurité et celle du donneur.

Le prélèvement

Votre sang est prélevé par un(e) infirmier(e) de l'EFS spécialement qualifié(e).

Le temps du repos et de la collation

Après avoir donné votre sang, vous restez une vingtaine de minutes dans l'espace de collation. C'est aussi l'occasion de nous assurer de votre bonne récupération après le don.

Qui peut donner ?

Toute personne reconnue apte au don à l'issue de l'entretien prédon peut donner son sang. Les donneurs de groupe 0 sont particulièrement recherchés car leur groupe sanguin permet de transfuser leurs globules rouges à un très grand nombre de patients. Si vous ne pouvez pas ou plus donner votre sang, n'hésitez pas à encourager vos proches à le faire. **Bon à savoir :** une femme peut donner son sang au maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an.

Voici les dates à retenir :

Vendredi 12 février à Janzé

Jeudi 3 mars à Corps-Nuds

Mercredi 18 mai à Janzé

Mercredi 20 juillet à Janzé

Vendredi 23 septembre à Janzé

Vendredi 25 novembre à Corps-Nuds

Vendredi 2 décembre à Janzé

Dès l'âge de 18 ans, on peut passer son permis, voter et donner son sang !

Afin d'étoffer notre groupe, nous accueillons toutes les bonnes volontés, sensibles à l'action menée au sein de notre amicale.

Vos représentants communaux :

M^{me} Maryline BRULÉ, M. André MOREL,

La présidente, Maryline BRULÉ, 06 81 81 18 21

EFS Rennes : Rue Jean-Geneste – BP 91614

35016 RENNES Tél. 02 99 54 42 22

www.dondusang.net ou bretagne@efs.sante



APEL

L'association de parents d'élèves de l'école de Brie regroupe une dizaine de parents. Elle a pour but de récolter des fonds permettant de financer des activités scolaires telles que les sorties pédagogiques, achat de matériel (jouets extérieurs, jouets garderie...), spectacles ou comme l'année dernière, une structure de jeux extérieure.

L'association tient d'abord à remercier les parents d'élèves et l'équipe enseignante de l'école pour leur participation tout au long de l'année 2014-2015 au sein des manifestations menées par l'APEL.

Le bilan a été plus que positif et nous espérons bien renouveler l'engouement pour 2016.

Cette année, le calendrier est encore bien chargé :

- Vente de pains au chocolat
- Vente de sapins de Noël
- Goûter de Noël pour les enfants
- Tombola de l'épiphanie
- Stand de la kermesse



ASSOCIATION
DE PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Nous évoquons également l'idée de renouveler une braderie puériculture ou d'un concours de pêche au début du printemps ainsi qu'une récolte de pommes afin de fabriquer notre propre jus au mois de septembre.

Des bénévoles sont toujours les bienvenus même en cours d'année ou ponctuellement (montage, démontage, tenue de stands...). Nous œuvrons pour que chaque manifestation soit une réussite, un moment convivial et qui permette à nos enfants de s'épanouir.

Alors venez nous retrouver sur les bancs de l'école ou sur les réseaux sociaux.

Merci à vous, L'équipe APEL.



OGE

Qu'est-ce que l'OGE ?

L'OGE est une association loi 1901, initiée par l'Enseignement Catholique, elle est au service de l'école. Elle lui donne une existence juridique, c'est-à-dire une personnalité morale.

Quelle est la mission de l'OGE ?

Calcul et suivi du budget, tenue des comptes, détermination de la contribution demandée aux familles, emploi et suivi des versements à la charge de l'état et des collectivités territoriales, paiement des charges de fonctionnement de l'établissement, souscription et révision des assurances sont autant de tâches qui lui incombent dans le domaine économique et financier.

En ce qui concerne la gestion des locaux, l'O.G.E.C. doit veiller à leur entretien, à leur rénovation, à leur aménagement et à leur agrandissement. Il doit également se préoccuper des questions d'hygiène et de sécurité.

L'O.G.E.C. signe le contrat de travail de tous les personnels de droit privé de l'établissement qu'il rémunère directement. Celui du Chef d'établissement mais aussi de tous les autres personnels de l'établissement ainsi que des enseignants pour les écoles sous contrat simple. En cas de licenciement, c'est à lui d'y procéder. Enfin, l'O.G.E.C. doit veiller au versement de l'indemnité de départ à la retraite à laquelle ont droit les enseignants, que l'établissement soit sous contrat simple ou sous contrat d'association.

Qui sont les membres de l'OGE ?

Des membres de droit et des membres élus. Les premiers sont, le responsable de la tutelle diocésaine ou congréganiste, le président de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (A.P.E.L.) ou son représentant, le président de l'union départementale des OGE. (U.D.O.G.E.C.) ou son représentant. Quant aux seconds, ce sont des parents d'élèves, des amis de l'établissement ou d'anciens élèves, prêts à consacrer une partie de leur temps à l'établissement. A noter : un parent d'élève ne peut exiger de faire partie de l'O.G.E.C. sous prétexte qu'il paie une scolarité pour son enfant.

Le Bureau

Présidente : Alexandra MARVIE

Trésorier : Christophe LANDEL

Secrétaire : Raphaël CHEVALLIER

Membres actifs : Océane LEGAY, Mélanie VINEZ, Dominique BRISARD ;

Nous organisons la kermesse à la fin de l'année scolaire et en novembre un loto. Pour ces manifestations nous avons besoin de parents bénévoles.

L'école poursuit son développement. La hausse des effectifs a permis d'ouvrir une cinquième classe.

Cette année scolaire 2015-2016 s'annonce sous le signe de l'agrandissement de la communauté éducative. Nous avons donc accueilli une nouvelle enseignante en classe de MS-GS : Nadège MARTIN-CAILLARD.

La structure pédagogique pour cette année 2015-2016 est la suivante :

TPS-PS-MS : Chrystèle GALLIER secondée par Catherine LUDARD (20 élèves)

MS-GS : Nadège MARTIN-CAILLARD secondée par Nathalie BINET (20 élèves)

CP-CE1 : Anne-Laure LEFEUVRE (23 élèves)

CE1-CE2 : Maëlle FOULQUIER (24 élèves)

CM1-CM2 : Valéry NAULET (23 élèves)

Le service de restauration est assuré par Servane ROUAULT

La semaine des écoliers s'organise de la même manière que l'an passé :

LUNDI : 8h45 à 12h / 13h30 à 16h30

MARDI : 8h45 à 12h / 13h30 à 15h + Temps d'activités périscolaires organisés par la mairie

MERCREDI : 8h45 à 11h45

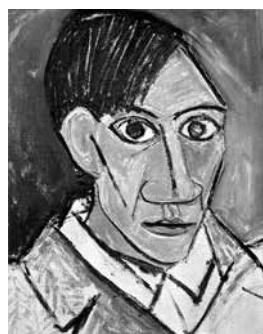
JEUDI : 8h45 à 12h / 13h30 à 16h30

VENDREDI : 8h45 à 12h / 13h30 à 15h + Temps d'activités périscolaires organisés par la mairie

L'équipe pédagogique poursuit ses projets soutenus financièrement par les deux associations de l'école OGECE et APEL ainsi que par la commune de BRIE.

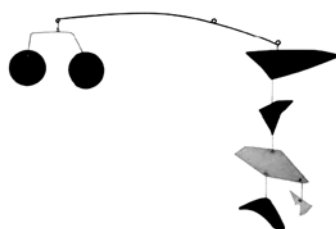
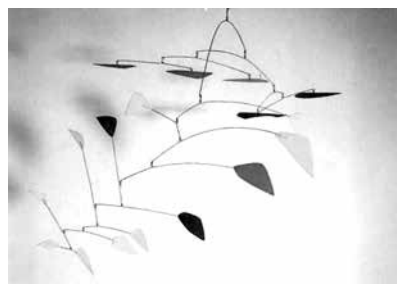
Au programme cette année :

Les projets :



- Après le thème du "temps" cette année scolaire est placée sous le thème du "Je".

- CALDER : Tous les élèves de l'école vont participer à un spectacle proposé par une compagnie rennaise au mois de janvier. S'en suivra un travail sur l'équilibre et les mobiles au sein de chaque classe.



Les actions :



L'an passé les élèves ont fait une action « bol de riz au profit de l'association « Espoirs d'enfants de Janzé ». Cette action a permis d'aider un Orphelinat en Afrique.

Fort de cette expérience, cette année, les élèves ont souhaité renouveler leur action « bol de riz » et proposé de récolter des chaussures d'enfants pour pouvoir les envoyer à l'orphelinat.

Les temps de partage entre Briens :



Tous les ans, lors de la journée de Noël les élèves participent à la célébration de Noël puis partagent un repas avec le club des aînés. Ce moment convivial est apprécié autant des petits que des grands.

A vos agendas :

Braderie puériculture : courant mars 2016

Rencontres sportives : 13 mai et 20 mai 2016

Kermesse : fin juin

Paroisse Sainte-Anne en Pays de Janzé

La paroisse est composée de treize communautés chrétiennes locales : Janzé, Brie, Amanlis, Piré, Boistrudan, Chanteloup, Crevin, Lalleu, Tresbœuf, La Couyère, Corps-Nuds, Le Petit Fougeray, Saulnières.

Accueil :

Presbytère de Janzé (11, rue Abbé Michel Sourdin) : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 16h à 18h30. Le samedi, de 9h30 à 12h. Tél. 02 99 47 05 11.

La paroisse Ste Anne sur internet :

Mail : paroisse.ste.anne.janze@orange.fr

Site : <http://paroissesainteanne.wifeo.com>

Page facebook :

<https://www.facebook.com/paroissesainteanne>

Des prêtres et diacres au service de la paroisse :

Curé de la paroisse : Père Franck TÉHEL

P. Louis-Emmanuel DE LA FOYE, P. Vincent MASSENGO, P. Hyacinthe DESMOTS, P. René TRONEL.

Jean-Louis SOULEZ et Alain CROCQ, diacres permanents.

Messes :

Brie, 9h30, les 1^{er} et 3^e dimanches de chaque mois. En semaine, messe chaque jeudi à 9h, à l'oratoire, en face de l'église. (Pas de messe le dimanche, exceptionnellement, jusqu'au 31 mars 2016, pour cause de travaux.)

Des «messes des familles» sont organisées régulièrement dans l'année : les enfants et les parents sont alors invités à se retrouver à Janzé, pour une rencontre suivie de la messe.

Mouvements d'approfondissement de la foi :

Ils sont nombreux sur la paroisse, et concernent toutes les tranches d'âge.

Enfants : catéchèse, MEJ (Mouvement Eucharistique des Jeunes)... Ils peuvent également s'engager en tant que servants d'autel.



Jeunes : aumônerie Ste Anne, Frat St Max, MEJ...

Adultes : parcours Alpha, Equipes Notre Dame, CMR, MCR...

De nombreux événements ont marqué l'année 2015 dans la paroisse :

Un grand concert alliant le chœur diocésain et la chorale St Martin a eu lieu le 1^{er} mars à l'église de Janzé. En juin, le nouveau calvaire du Hardouin a été béni : l'ancienne croix étant très abîmée, des paroissiens en ont réalisé une nouvelle. Le 13 juin, les jeunes de la Frat St Max

ont représenté un jeu scénique dont le thème était Marie, de l'Annonciation à la Pentecôte. Le groupe Hopen (pop louange) a donné un concert en septembre...

2016 sera dans le diocèse l'Année de la Miséricorde. Les 4 et 5 mars auront lieu les journées du Pardon, plusieurs paroissiens partiront en Pologne au mois d'Avril, les collégiens vivront les rassemblements CAP et Tim à St Malo en mai et en juin... Les soirées de louange continuent également, un jeudi par mois.

Un vrai dynamisme rayonne dans toute la paroisse dont la communauté locale de Brie participe pour une part.

Nécrologie

Le Père André Bouillonnet est décédé le 22 septembre à l'âge de 93 ans. Il avait été présent sur la commune de Brie de 1967 à 1972. Il avait été à l'origine de l'Etoile sportive, cela rappellera des souvenirs aux plus anciens.



Les rendez-vous culturels du Pays de la Roche aux Fées

Dans les communes du Pays de la Roche aux Fées, ou lors de sorties "Hors les Murs", retrouvez les rendez-vous culturels intercommunaux avec la Saison culturelle, le Hang'Art ou les bibliothèques !

Concert Disney : Samedi 23 janvier à 17h30

Le Gentieg à Janzé

Concert des élèves du Hang'Art

Tout public - Gratuit

Concert Latino : Mercredi 3 février à 19h

Au Hang'Art à Janzé

Concert des élèves du Hang'Art

Tout public - Gratuit

A la découverte de Mozart [HORS LES MURS] : Mercredi 24 février à 19h30

A l'Opéra de Rennes

Orchestre Symphonique de Bretagne avec François DUMONT. Tout public dès 6 ans.

Tarif unique : 5 € / Forfait famille : 12 € (réservation avant le 8 février)

Petite Terre :

Mardi 1^{er} mars à 9h15 et 10h45

Salle polyvalente de Marcillé-Robert

Mercredi 2 mars à 10h45 et 16h30

Salle Sévigné de Martigné-Ferchaud

Compagnie Artamuse. Théâtre d'objets

Jeune public, dès 18 mois

Tarifs : Plein 6 € / Réduit 4 € / Forfait famille : 13 €

J'ai trop peur : Vendredi 11 mars à 20h30

Salle polyvalente de Retiers

Théâtre de David Lescot

Tout public dès 7 ans

Tarifs : Plein 6 € / Réduit 4 € / Forfait famille : 13 €

Quatuor de guitares Amanecer : Samedi 19 mars à 20h30

Salle polyvalente de Retiers

Concert du Hang'Art

Tout public - Gratuit

Bibliothèques en Fête : Avril

Les bibliothèques du Pays de la Roche aux Fées mettent le Japon à l'honneur

Soul music : Samedi 23 avril à 20h30

Salle Sévigné de Martigné-Ferchaud

Concert des élèves du Hang'Art

Tout public - Gratuit

Soirée cirque : Samedi 30 avril à 20h30

Sous chapiteau, aux abords de l'étang de Thourie

Cirque - Tout public

Tarifs : Plein 6 € / Réduit 4 € / Forfait famille : 13 €

Le Beau Mariage :

Mardi 24 mai à 20h30 Salle Henri Dupré de Janzé

Jeudi 26 mai à 20h30 Salle Sévigné de Martigné-Ferchaud

Spectacle danse et cinéma de la Compagnie Louma

Tout public dès 8 ans

Tarifs : Plein 6 € / Réduit 4 € / Forfait famille : 13 €

Palmarès des chansons : Samedi 28 mai à 20h30

Le Gentieg à Janzé

Par les ensembles du Hang'Art

Tout public - Gratuit

Pousse d'artistes : Samedi 11 juin à 17h30

Salle des Loisirs de Coësmes

Concert des jeunes élèves du Hang'Art

Tout public - Gratuit

Off Scène : Samedi 11 et dimanche 12 juin

Au Jardin du Presbytère de Boistrudan et sur le site de l'étang à Forges-la-Forêt

Rencontre entre le petit patrimoine et des propositions artistiques originales

Tout public

Tarifs : Plein 4 € / Réduit 2 € / Gratuit - de 6 ans

Le festival du Hang'Art : Mercredi 22 juin à 18h30

Au Médiaparc à Retiers

Concert du Hang'Art

Tout public - Gratuit

Pour se renseigner, réserver, connaître les tarifs, ne rien rater ... :

Par téléphone : 02 99 43 64 87

Par mail : saison-culturelle@ccprf.fr

Sur internet : www.cc-rocheauxfees.fr

Sur Facebook :

Saison culturelle au Pays de la Roche aux Fées

Connaissez-vous la Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées ?



La Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées (CCPRF) réunit **16 communes** : Amanlis, Arbrissel, Boistrudan, Brie, Chelun, Coësmes, Eancé, Essé, Forges-la-Forêt, Janzé, Le Theil-de-Bretagne, Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud, Retiers, Sainte-Colombe et Thourie et compte **26.051 habitants**.

Découvrez, dans les grandes lignes, ses champs d'actions en lien direct avec ses habitants.

La CCPRF intervient dans le domaine de la culture depuis sa création.

Elle coordonne les animations : « *Une p'tite histoire passait par là* » pour les 0/3 ans, « *La tête dans les histoires* » pour les 3/6 ans, « *Bibliothèques en fête* » ou « *Le Mois du multimédia* ». Elle prend également part à l'achat d'ouvrages et à l'animation des 4 prix littéraires : Prix Tatoulou pour les 7/13 ans, Prix A la Fol'ire pour les adultes, Prix de BD adultes Kazabül, Prix Ados.

A votre service, un portail en ligne : catalogue de livres et ressources en ligne (musique, vidéos, journaux...) – www.bibliothèques-rocheauxfees.fr

Le Hang'Art, l'établissement d'enseignements artistiques intercommunal du Pays de la Roche aux Fées dispense : cours de musique, chant et théâtre à près de 500 élèves. Il appuie sa pédagogie sur les projets de scène.

La Saison culturelle du Pays de la Roche aux Fées propose tout au long de l'année un programme de spectacles pour tous les goûts et tous les publics : concerts, théâtre, cirque, danse, ateliers,... à découvrir sur le site internet de la Communauté de Communes.

Dans le domaine de l'habitat

Le Programme Local de l'Habitat accompagne les habitants du Pays de la Roche aux Fées dans leurs projets immobiliers : achat, construction, rénovation, maintien à

domicile... Des permanences ont lieu le vendredi matin de 10h à 12h à Retiers, Janzé et Martigné-Ferchaud.

Dans le domaine des transports

Mobilifée, le service de transport à la demande est accessible à tous les habitants de la Communauté de Communes après adhésion en mairie et réservation auprès de la plateforme. Coût du trajet simple : 3 €.

Pour les jeunes de 12 à 18 ans inclus, le dispositif "Pass Jeunes" leur permet pendant les vacances scolaires pour un coût réduit de 4,70 € de bénéficier de Mobilité et de l'entrée à la piscine.

Un minibus de 9 places est mis à la disposition des associations, des clubs et des communes à titre gratuit, hormis le carburant. Sur réservation auprès du Service transport.

Dans le domaine de l'environnement

Le Pays de la Roche aux Fées s'est engagé dans la voie du bois énergie : la chaufferie bois du Réseau de chaleur de Janzé portée par la CCPRF et le programme Breizh Bocage pour la replantation des haies bocagères.

La CCPRF joue un rôle dans la sensibilisation et l'information sur les questions environnementales auprès des habitants : Forum énergie sur la Foire de Retiers, Balades thermiques, animations d'Education à l'environnement pour les scolaires.

Dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse

Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME) du Pays de la Roche aux Fées accompagne parents et professionnels de la petite enfance dans leur quotidien : modes de garde, contrat, apprentissages... Il propose des Matinées d'éveil dans les espaces-jeu de Amanlis, Brie, Coësmes, Essé, Janzé, Martigné-Ferchaud et Retiers et organise régulièrement des soirées d'échange en direction des parents et/ou des assistants maternels.

Le Point Information Jeunesse du Pays de la Roche aux Fées (PIJ) intervient auprès des 16/25 ans sur : la santé, les relations familiales ou affectives, les addictions, la scolarité et le mal-être..., lors de permanences à Janzé et Retiers ou sur rendez-vous dans les autres communes. Il coordonne des soirées d'échange pour les parents : "Questions d'ados" ainsi que le tournoi géant "Soda Quest". Nouveauté 2016, la mise en place d'une plateforme "The Box" pour répondre aux questions anonymes des jeunes via un sms ou un mail.

Dans le domaine des sports

La CCPRF collabore et soutient financièrement l'Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées. 3 éducateurs sportifs interviennent auprès des associations sportives : formation des bénévoles, activités physiques de pleine nature avec les scolaires, écoles multisports à Essé, Amanlis et Martigné-Ferchaud.

Le Centre aquatique intercommunal Les Ondines, porté par la Communauté de Communes et géré par la Société Récréa permet aux scolaires du Pays de la Roche aux Fées de bénéficier d'un apprentissage de la natation. Ouvert 7 jours sur 7, le centre est désormais ouvert au public deux midi par semaine : le mardi et le vendredi.

Dans le domaine du tourisme

Outre l'accueil touristique sur le site mégalithique de la Roche aux Fées, la CCPRF propose tout au long de l'année des animations à destination des familles : Mercredis de la Roche aux Fées, Fête du Solstice d'Hiver, Visites patrimoines, Journées du Patrimoine, Semaine de la préhistoire, Off Scène...

Dans le domaine du numérique

La CCPRF coordonne le recensement des infrastructures en matière de Haut Débit et de Très Haut Débit. Dans le cadre projet Bretagne Très Haut Débit, elle accompagne et facilite l'arrivée de la fibre optique dans certaines communes du territoire.

Un FabLab va voir le jour en janvier 2016 à l'échelle intercommunale afin de développer les usages du numérique, tout particulièrement en faveur des jeunes.

Dans le domaine de l'économie

Le Point Accueil Emploi du Pays de la Roche aux Fées est présent à Janzé et Retiers. Il propose un accompagnement sur mesure aux demandeurs d'emploi et aux entreprises et personnes en recherche de salariés. Au programme : ateliers de réalisation de CV, préparation aux entretiens, mise en relation de l'offre et de la demande, webconférence...

La CCPRF accompagne les entreprises et artisans dans leurs projets d'implantation : atelier de la BGE Ille-et-Vilaine, déploiement de parcs d'activités (6), mise en location de 2 immobiliers d'entreprises,...

La Maison du développement, siège de la Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées, se trouve au 16 rue Louis Pasteur à Retiers.

Des permanences de partenaires y ont lieu en lien avec ses compétences : Mission Locale, Permanences juridiques, CDAS...

En savoir plus : www.cc-rocheauxfees.fr - 02 99 43 64 87

Suivez l'actualité de la Communauté de Communes sur Facebook : <https://www.facebook.com/CCPRF>

RAM

Le Relais Assistants Maternels (RAM) du Pays de la Roche aux Fées est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges pour les parents et les professionnels de la petite enfance. Ce service public est ouvert à tous et gratuit. En janvier 2016, le RAM va devenir RIPAME (Relais Intercommunal Parents, Assistants Maternels, Enfants). Ce changement de nom traduit la volonté de valoriser davantage les parents et enfants dans la vie des assistants maternels.

Ses missions ?

L'information, le soutien et l'orientation auprès des futurs parents, des parents et des assistants maternels sur toutes les questions administratives: contrat de travail, mensualisation, aides et déclaration Pajemploi...

Permanences sur rendez-vous :

Le mardi de 14h à 19h et le vendredi de 13h30 à 16h30, à Retiers à la Maison du Développement (16 rue Louis Pasteur).

Le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 à Janzé, aux Halles.

Le RAM anime aussi des matinées d'éveil et coordonne les différents espaces jeux du territoire. Depuis le mois d'avril, Isabelle Baldomero Albistur, éducatrice de jeunes enfants a rejoint Emilie Leveau. Elle a pour mission d'animer conjointement les matinées d'éveil proposées dans les espaces jeux.

Qu'est-ce qu'une matinée d'éveil ?

A destination des enfants de 0 à 3 ans, non scolarisés, accompagnés d'un adulte référent (assistant maternel, parent, grand parent, garde à domicile), ces séances

permettent à l'enfant de vivre une première expérience en collectivité. L'enfant y joue librement avec d'autres dans un espace adapté et sécurisé, et participe à différentes activités (activités manuelles, manipulation, éveil musical, motricité, temps de comptines et histoires...).

Les matinées d'éveil, au sein des Espaces jeux, se déroulent de 9h à 11h30 dans différentes communes :

AMANLIS : le jeudi (semaine impaire) sauf vacances scolaires

BRIE : le vendredi sauf vacances scolaires !

COESMES : le mardi y compris la première semaine des vacances scolaires

ESSÉ : le mardi y compris pendant les vacances scolaires

JANZÉ : le lundi et jeudi

MARTIGNÉ-FERCHAUD : le jeudi (semaine paire) sauf vacances scolaires

RETIERS : le vendredi sauf vacances scolaires

Le Relais Assistants Maternels (RAM) du Pays de la Roche aux Fées, en partenariat avec la CAF d'Ille-et-Vilaine, propose également des soirées d'échanges dédiées aux parents et assistant(e)s maternel(le)s, sur des thématiques de la petite enfance (l'alimentation, le sommeil, l'acquisition de la propreté...). Ces soirées offrent un temps d'information et de partage d'expériences, pour accompagner parents et professionnels dans leurs rôles respectifs.

Contact : 06 80 18 05 14 (Emilie) ou 07 61 11 71 25 (Isabelle) – www.cc-rocheauxfees.fr

SMICTOM

Des bornes papiers dans les déchèteries

Vous avez de grandes quantités de papiers ? Profitez de l'un de vos passages en déchèterie pour les déposer dans les bornes à papier. Ainsi, vos sacs jaunes seront allégés. Pour rappel, le tri du papier concerne la publicité, les prospectus, les journaux, les enveloppes blanches (avec ou sans fenêtre) ou encore le papier bureautique. Ne sont pas acceptés, les papiers peints, les enveloppes kraft, les petits papiers ou les papiers broyés, les post-it, les papiers mouchoirs...

Jours fériés : les changements à prévoir

Collecte des déchets décalée

Lorsque les lundis ou mardis sont fériés, toutes les collectes (bacs gris et sacs jaunes) sont décalées au mercredi.



Déchèteries : Fermeture exceptionnelle

Les 12 déchèteries du SMICTOM Sud-Est 35 seront fermées le vendredi 25 et samedi 26 décembre, ainsi que le vendredi 1^{er} et samedi 2 janvier 2016. Elles rouvriront aux horaires habituels le reste de la semaine.

Un nouveau calcul de la taxe en 2018

En juin dernier, le Comité syndical du SMICTOM a voté le passage à une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi).

Un nouveau calcul plus incitatif

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative comprendra une part fixe (calculée comme aujourd'hui sur la valeur locative du logement) et une part variable qui prendra compte l'utilisation réelle du service : le nombre de levées du bac d'ordures ménagères ou le nombre d'ouverture du tambour pour les usagers collectés en Bornes d'Apport Volontaire.

Les objectifs

Le syndicat espère diminuer la quantité d'ordures ménagères non recyclables à traiter sur le territoire. Associé à une meilleure qualité de tri des usagers, la collecte et le traitement des déchets devraient être optimisés.

Le calendrier

En 2016-2017, le syndicat préparera la mise en place technique, avec notamment la distribution des bacs pucés.



2018 sera l'année de test du matériel avec une facturation dite à blanc. Le démarrage effectif de la tarification incitative aura lieu en 2019.

Vos questions

Pour en savoir plus ou poser vos questions, rendez-vous sur le site web du SMICTOM. Un forum web vous est proposé.

Préparer un Noël sans déchet !

Les fêtes de fin d'année sont propices à la production de déchets : suremballages, papiers cadeaux, décorations... Le poids de nos poubelles augmente de 3% pendant cette période. Alors est-il possible de créer moins de déchets pendant les fêtes ?

Des cadeaux locaux au Marché de Noël

Privilégier les marchés de Noël, c'est choisir des produits fabriqués (la plupart du temps) en local. Ils sont dès lors moins sur-emballés que des produits manufacturés, protégés pour les longs transports. En plus d'être plus respectueux de l'environnement, ils permettent de produire moins de déchets.

De plus, muni d'un sac cabas, d'un sac à dos ou d'un panier pour aller faire ses achats, les sacs jetables en plastique deviennent inutiles ! On pensera aussi aux cadeaux dématérialisés comme les cartes cadeaux et les bons d'achats, qui sont peu générateurs de déchets.

Surprenez vos amis avec le fait-maison !

L'emballage fait partie du cadeau. Il le met en valeur et attise la curiosité. Pourtant, après avoir été jeté, le papier cadeau finit sa vie à la poubelle et il est non recyclable. Alors comment l'éviter ? Il est possible de créer un emballage avec des chutes de tissu, du papier de récupération (journaux, publicités, vieilles enveloppes kraft...) que l'on personnalise avec de la laine ou du raphia.

On peut aussi créer des boîtes cadeaux ! Une vieille boîte à chaussures décorée d'un beau papier de récupération avec un nœud en tissu fera sensation et servira plusieurs fois. La décoration de la maison et du sapin peut être réalisée à partir d'éléments de récupération (tissus, papiers...), des décorations des années précédentes, mais aussi de végétaux (petits branchages, houx, oranges, citrons verts et clous de girofle...). L'intérieur de la maison se colore alors et s'habille aux couleurs de Noël, sans créer de nouveaux déchets.

Découvrez d'autres astuces dans notre dossier spécial www.smictom-sudest35.fr/dossier

Après les fêtes, le tri !

Papiers cadeaux, suremballages en plastique, polystyrène de calage, restes de repas, sapin... Les déchets des fêtes de fin d'année sont nombreux ! Mais sont-ils tous recyclables ? Doivent-ils tous être jetés dans la poubelle grise ?

Le papier cadeau

Les papiers cadeaux ne sont pas recyclables. Il faut donc les jeter avec les ordures ménagères (poubelle grise).

Le mieux, c'est d'éviter son utilisation. Comment ? En créant des emballages avec du tissu ou du papier de récupération ou en utilisant des pochettes ou des boîtes cadeaux réutilisables par exemple.

Les emballages des jeux et des jouets

Les films de suremballage en plastique sont à déposer dans la poubelle grise.

Les boîtes en carton sont à déposer à la déchèterie.

Les calages en polystyrène doivent être jetés dans la poubelle grise, avec les ordures ménagères. Si vous en avez une grosse quantité, vous pouvez les déposer à la déchèterie.

Le sapin

Les sapins de Noël naturels ne sont pas collectés avec les ordures ménagères même s'ils sont enveloppés dans un sac à sapin. Ils sont à déposer sur les plateformes déchets verts en déchèteries, sans aucun plastique ou autre déchet non-organique (décorations...).

Pour les sapins synthétiques, s'ils sont cassés, ils doivent être déposés dans la benne «incinérables» de la déchèterie. S'ils sont en bon état, vous pouvez les déposer dans le caisson «2^e Vie». Il servira à d'autres par le biais d'association d'insertion.



Découvrez d'autres gestes de tri dans notre dossier spécial www.smictom-sudest35.fr/dossier

Réduire ses déchets

Deux solutions pour réduire ses déchets verts !

• Le compostage

Le SMICTOM Sud-Est 35 reconduit sa campagne de promotion du compostage domestique. De nouvelles dis-

tributions de composteurs à prix préférentiels avec une formation par un professionnel auront lieu en 2016 (date annoncée sur le site web du SMICTOM d'ici janvier). La réservation est obligatoire. Elle est possible jusqu'à 15 jours avant la date de distribution. Le composteur de 300 litres est vendu 20 € et celui de 600 litres est vendu 30 €. Dans



les deux cas, un bioseau de 10 litres pour pré-stocker ses déchets de cuisine est offert.

Renseignements et réservation : www.smictom-sudest35.fr ou au 02 99 74 44 47.

En savoir plus sur le compostage : www.smictom-sudest35.fr/reduire/ rubrique « au jardin ».

• Le broyage

Depuis deux ans, les habitants du territoire du SMICTOM Sud-Est 35 peuvent obtenir un bon de réduction de 50% sur la location d'un broyeur à végétaux chez l'un des loueurs partenaires (dans la limite d'une journée ou de 2 demi-journées par foyer et par an).

Le broyat obtenu peut être utilisé dans le jardin, pour pailler le potager, les massifs... ou en complément des déchets de cuisine dans le composteur.

Ville	Loueur 2014
Etelles	Ets DELAGREE
Vitré	Espace Emeraude
Val d'Izé	Massé Motoculture
Châteaugiron	Cycles Giboire
Janzé	Janzé Motoculture-Motocycles
La Guerche	Ets LEGRAS

Renseignements et demande de bon de réduction : www.smictom-sudest35.fr ou au 02 99 74 44 47.

En savoir plus sur le compostage : www.smictom-sudest35.fr/reduire/ rubrique « au jardin ».



Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil

Sur la commune de Brie, le service d'alimentation en eau potable est assuré par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil (SIEFT). Le SIEFT se charge de tous les travaux d'investissement et fait appel à une délégation de service public pour tous les travaux d'exploitation du service d'eau.

Le nouveau réservoir de Janzé est en construction

La construction du nouveau réservoir de Janzé a commencé le 20 avril 2015 pour une durée de 18 mois. L'ouvrage devrait donc être achevé en novembre 2016 et mise en service fin d'année 2016.

L'ouvrage en quelques mots :

- 3 millions d'euros de travaux
- Forme hyperbolique en béton de ciment blanc
- Double cuve avec étanchéité
- Sous-sol hydraulique
- Conduites intérieures en INOX
- Escalier hélicoïdale avec paliers intermédiaires

Le tableau ci-dessous présente le prix de l'eau au 1^{er} janvier 2015 pour une consommation de 120 m³.



Composantes de la facture d'un abonné domestique de 120 m ³	
	1 ^{er} janvier 2015
Exploitant	102,70
Collectivité	142,64
Agence de l'eau prélèvement	5,88
Syndicat Mixte de Gestion 35	19,20
Organismes publics	60,00
Total HT	330,12
TVA	18,16
TOTAL euros TTC	348,28

L'Association Intermédiaire « Le Relais » à votre service !

L'Association Intermédiaire « Le Relais », structure de proximité, Employeur, met à disposition du personnel sur l'ensemble du Pays de Vitré.

Au service des particuliers : Besoin de personnel pour ménage, repassage, jardinage, petit bricolage, aide au déménagement... Nous sommes l'employeur du personnel mis à votre disposition et prenons en charge toutes les formalités administratives !

- 50 % sur vos factures en réduction fiscale ou crédit d'impôt selon la législation en vigueur

Au service des collectivités, associations, entreprises, agriculteurs, artisans, commerçants : Besoin ponctuel de personnel pour faire face à des remplacements (congés, maladie, formation, etc.) ou à un surcroît d'activité ? « Le Relais » vous fournit une réponse rapide sur des postes diversifiés.

Au service des demandeurs d'emploi : L'Association Intermédiaire « Le Relais » peut :

- vous proposer des missions de travail,
- vous informer, vous conseiller, vous orienter, ...
- vous accompagner dans un parcours de retour vers l'emploi durable

Vous pouvez contacter l'équipe :

Retiers (6, rue Louis Pasteur) au 02 99 43 60 66
 Vitré (33, bd de Châteaubriant) au 02 23 55 15 60
 le relais.retiers@gmail.com



« Le Relais », c'est également un chantier d'insertion « Le Pays fait son Jardin » situé au Theil de Bretagne.

A travers la production et la commercialisation de légumes biologiques, notre Jardin de Cocagne permet à 18 « Jardiniers » de retrouver un emploi et d'être accompagnés dans la (re-)construction de leur devenir professionnel.



Comme nos 135 adhérents, vous souhaitez vous aussi bénéficier chaque semaine d'un panier de légumes bio, local et solidaire ? Contactez-nous pour connaître le point de dépôt le plus proche de votre domicile ou lieu de travail !

Infos / Abonnement

« Le Pays fait son Jardin »

Tél. 02 99 43 60 66

lepaysfaitsonjardin@gmail.com



Ça bouge au Point Information Jeunesse !

Le Point Information Jeunesse du Pays de la Roche aux Fées (PIJ) intervient auprès des 16/25 ans sur : la santé, les relations familiales ou affectives, les addictions, la scolarité et le mal-être..., lors de permanences à Janzé et Retiers ou sur rendez-vous dans les autres communes. Il coordonne des soirées d'échange pour les parents : "Questions d'ados" ainsi que le tournoi géant "Soda Quest". Nouveauté 2016, la mise en place d'une plateforme "The Box" pour répondre aux questions anonymes des jeunes via un sms ou un mail.

Pour en savoir plus, prendre contact avec le PIJ :
02 99 43 64 87

Mail : pij.c.darrort@ccprf.fr / pij.m.raguet@ccprf.fr

OPERATION « SACS ADOS »

Le projet se prépare bien avant le départ !

Vous souhaitez partir en vacances cet été pour la 1^{re} fois, en autonomie avec vos amis ? Le PIJ vous aide à préparer vos vacances et vous apporte une aide financière d'une valeur de 130 euros.

Si vous avez de 16 à 22 ans, que vous habitez sur le territoire de la Communauté de Communes de la Roche aux Fées et que votre séjour se déroule en France ou dans les pays de l'Union Européenne sur un minimum cinq jours, vous pouvez prétendre à ce coup de pouce financier et logistique.

En partenariat avec "Vacances Ouvertes", le PIJ de la Roche aux Fées vous guide sur ce projet.

Sacs ados - Témoignage d'un jeune :

« Quand nous avons décidé avec un ami de partir pour la première fois en vacances en autonomie, sans aide financière de la part de nos parents, nous avons commencé à nous poser plusieurs questions techniques. Comment partir ? Où ? Pour quoi faire ? Comment le financer ? Faute d'expérience, le projet paraissait flou et bancal. Puis, nos parents nous ont aiguillés vers le point information jeunesse de Retiers et notamment vers l'opération sacs ados. L'animatrice information jeunesse nous a alors reçus plusieurs fois dans le but de monter un dossier qui nous permet d'acquiescer un sac à dos contenant une valeur de 130 euros en chèques de valeur et des fascicules de prévention. Elle nous aidait en parallèle à nous organiser dans notre voyage pour que l'on parte en toute sécurité et que l'on soit bien préparé à toutes les éventualités. »

Nous avons dû ensuite présenter notre projet devant une commission qui devait nous remettre ou non le sac à dos. Celui-ci était de partir pendant deux semaines sur la côte nord bretonne et de suivre le GR34 à pied. La commission nous a permis de clarifier totalement notre voyage et de partir en toute sérénité. »

« Partir à l'étranger »

Stages, voyages, études, travail, bénévolat... La mobilité des jeunes à l'international est porteuse d'épanouissement et d'expériences formatrices. Afin de sensibiliser et d'informer le jeune public de toutes les possibilités qui lui sont offertes, les cinq Points Information Jeunesse et le Pays de Vitre - Porte de Bretagne se mobilisent et organisent la 7^e édition du forum «Partir à l'étranger».

- Des infos concrètes et pratiques avec des professionnels ressources sur des stands et des ateliers.
- Des témoignages de jeunes : ils racontent leurs expériences et vous donnent des tuyaux.

Venez découvrir toutes les destinations explorées et les clés à la mobilité internationale : Le samedi 30 janvier 2016 de 10h à 17h à Janzé - Salle polyvalente le Gentieg.

« The Box » répond à vos questions

Il y a des sujets de santé, de citoyenneté, de vie affective et sociale qu'on n'ose pas aborder avec un adulte ou avec ses copains parce qu'on considère que ce sont des questions trop personnelles et qu'on a peur d'être jugé.

Plutôt que de chercher sur internet et les réseaux sociaux des informations qui ne sont pas toujours fiables et adaptées, pourquoi ne pas s'adresser à « The Box ». **Des professionnels répondent gratuitement, et en toute confidentialité, aux questions posées par SMS au 06 33 73 72 05 ou par mail : thebox@ccprf.fr**



Office des Sports

Une nouvelle année se pointe à l'horizon, mais revenons sur l'année 2015. Elle a été riche en événements avec tout d'abord l'assemblée générale qui, suite à un changement de nos statuts a vu notre bureau réélu au complet pour trois ans, ensuite le plateau « Alain Durand » à Janzé qui a été un succès. Le week-end nature qui a pris un peu plus d'importance et enfin les stages de vacances qui ont battu des records. Réouverture des trois écoles multisports à Amanlis, Essé et Martigné-Ferchaud ainsi qu'une activité multisports adultes à Retiers.

L'année 2016, les missions de l'Office des Sports seront sensiblement les mêmes avec de nouveaux projets. Le plan d'eau de Brie recevra l'Office des Sports pour des activités nautiques et de V.T.T. sans bien sûr oublier les A.P.P.N. (Activités Physiques de Pleine Nature) à Marcillé-Robert. La commune de Coësmes va s'équiper d'un mur d'escalade où nous interviendrons également, les activités périscolaires qui prendront également de l'importance.



Les événements 2016 seront : le challenge « Alain Durand » qui se déroulera cette année à Boistrudan, qui d'ailleurs ne s'appellera plus « plateau » et qui sera doté de récompenses.

Le week-end sport nature va monter en puissance cette année avec de nouveaux circuits et de nouvelles épreuves. Le projet d'un tournoi senior en salle de football va voir le jour également.

Le Président, Michel Brégu, le bureau, la secrétaire et les éducateurs sportifs vous souhaitent à toutes et à tous une très bonne année 2016.

ADMR

L'année 2015 a été une année riche en évolution au sein de l'association ADMR des Dolmens JRS.

En effet, cette année marque l'aboutissement d'un projet pour l'association. En premier lieu, l'aménagement d'un nouveau lieu pour l'accueil des « P'tits Loups », le multi-accueil* de l'ADMR permet actuellement d'accueillir 22 enfants du territoire, âgés de 2 mois ½ à 4 ans, il fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00.

Mais aussi l'agrandissement de l'accueil de jour « Aux P'tits bonheurs », qui permet l'accueil de 10 personnes souffrant de maladies neurodégénératives (dont la maladie d'Alzheimer) dans un lieu d'accueil convivial, fonctionnant de 9h à 17h et proposant même un service de transport. En son sein, de nombreuses activités sont proposées grâce aux interventions d'une art-thérapeute, d'une psychomotricienne, d'une psychologue et d'une équipe d'aides médico-psychologiques. Les professionnelles sont relayées par des bénévoles et s'adapte au plus près des besoins des personnes, avec des sorties extérieures régulières et des échanges avec les enfants du multi-accueil. L'accueil de jour propose également aux aidants de participer au café des mémoires itinérant, qui se réunit une fois par mois autour de thématiques spécifiques portées par des intervenants extérieurs : conteur(se), diététicien(ne), kinésithérapeute, clown thérapeute, intervenant en consultation mémoire...

Ces nouveaux locaux ont donc été inaugurés le 12 septembre 2015 en compagnie de nombreux acteurs des territoires. Il a même été possible de visiter ces nouveaux locaux par le biais de portes ouvertes au sein de la structure.

Mais il ne faut pas oublier que l'ADMR Des Dolmens JRS c'est aussi :

- Un service de téléassistance qui permet aux personnes qui le souhaitent de bénéficier d'une sécurité au domicile en cas de chutes/malaises et de prévenir par le biais d'un

médailillon, ou d'une montre leurs proches. Mais aussi à l'extérieur du domicile grâce à la montre connectée.

- Un service de portage des repas à domicile qui livre le matin des repas variés du lundi au vendredi, en liaison froide, y compris des repas pour le samedi et le dimanche.
- Un service de jardinage et petit bricolage à domicile qui permet notamment de changer un joint, déboucher une canalisation, changer une ampoule, changer une prise électrique, monter une étagère murale, accrocher un tableau, réparer un robinet, poser un store, mais aussi désherber, arroser le jardin, tondre le gazon, tailler les haies, ramasser les feuilles...
- Un service d'aide à domicile adapté à tout âge et tout moment de la vie en fonction des besoins de l'individu.
- Un service SMAD, service de maintien à domicile, qui propose des soins de nursing pour les personnes âgées de plus de 60 ans.

L'association vous accueille au 9, rue Clément Ader à Janzé. Mais il est aussi possible de prendre contact au 02 99 47 04 50.



* le Multi-accueil situé à l'ADMR est un service public de la Communauté de Commune Au Pays de la Roche-aux-Fées, financé par la communauté et ouvert à toutes les familles.

Parlons défense

Le parcours citoyen est un partenariat Défense / Education qui se divise en trois étapes obligatoires.

Tout d'abord l'enseignement de défense qui est un enseignement obligatoire et transdisciplinaire qui a pour but de renforcer le lien Armées-Nation, tout en sensibilisant les jeunes au devoir de défense. Cet enseignement s'inscrit dans les programmes des établissements d'enseignement du second degré. Dispensé au collège puis au lycée, il est l'un des éléments du socle commun de connaissances et de compétences que tout élève doit avoir acquis à la fin de la scolarité obligatoire. Dans le cadre d'un partenariat spécifique avec le ministère de l'Education Nationale, le ministère de la Défense soutient des projets pédagogiques élaborés par un groupe d'élèves à l'échelle d'une classe, d'un établissement ou d'un ensemble d'établissements. Ces projets doivent avoir pour thème, la Défense, le patrimoine militaire ou la mémoire des conflits du XX^e siècle. Rendez vous sur www.defense.gouv.fr/educatuf ou www.eduscol.education.fr.

Puis arrive le deuxième temps du parcours qui est le recensement, obligatoire depuis 1999 pour tous les garçons et les filles âgés de 16 ans. Ils doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger et ce entre la date anniversaire de leur 16 ans et les 3 mois qui



suivent. La Mairie délivre une attestation de recensement, document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen (BEP CAP BAC Conduite accompagnée...). Le recensement favorise l'inscription automatique sur les listes électorales.

Enfin, le troisième volet du parcours qui est la JDC - Journée Défense et Citoyenneté- ex JAPD (Journée D'appel de Préparation à la Défense). La JDC est un rendez vous obligatoire et indispensable entre les jeunes et la défense. Elle concerne tous les jeunes Français, garçons et filles entre 17 et 18 ans. La JDC est un acte citoyen, c'est connaître ses droits et ses devoirs et être capable d'intervenir au profit d'autrui (Initiation au Secourisme). C'est une information sur la défense, ses exigences et ses enjeux. La JDC c'est aussi une aide à l'insertion par des tests de détection qui permettent au besoin, une orientation vers des structures d'aides et c'est enfin une aide au recrutement par une information sur les opportunités professionnelles de la défense.

En effet, n'oubliez pas que malgré un contexte budgétaire difficile et une tendance à la diminution régulière des effectifs militaires, nos forces armées recrutent tous les ans plusieurs milliers de jeunes dans les trois armes, Terre, Air et Marine et dans des centaines de métiers différents. Ces recrutements se font à tous les niveaux scolaires du Brevet des Collèges à BAC + 5. Un mot pour la Gendarmerie qui bien que désormais rattachée au Ministère de l'Intérieur et plus au Ministère de la Défense recrute elle aussi tous les ans des milliers de jeunes. Coordonnées du BSN de Rennes : Bureau du Service National, 62 Bd de la Tour d'Auvergne 35000 Rennes Tél. 02 23 44 50 01.

Le service civique

Le service civique n'est pas un service militaire et recouvre des réalités diverses. Il peut s'inscrire dans le domaine militaire car l'armée est une administration comme d'autres et à ce titre offre des opportunités. Mais, le service civique c'est la possibilité pour un jeune de 16 à 25 ans de s'engager dans une mission au service de la collectivité. Cette mission peut être réalisée au service d'une association, fondation, ONG, ou auprès d'un organisme public, collectivités territoriales, établissement public ou administration d'état ou encore une ambassade ou consulat. Cette mission n'est pas un stage, mais une véritable première expérience qui permet une meilleure insertion dans le monde du travail. Elle est d'ailleurs mieux rémunérée qu'un simple stage et les volontaires de service civique bénéficient d'une protection sociale. www.service-civique.gouv.fr.

Votre Correspondant Défense

Jean-Jacques FOUCHER

Tél. 06 14 83 12 41



Tous pour la vie

La 25^e édition 2015 de « Tous pour la Vie » a connu un réel succès. Quelques chiffres : 705 marcheurs ont totalisé 3.546 km, sur le circuit de 574 m tracé dans le centre-ville de Janzé, durant les 36 heures de Tous pour la Vie. La participation record revient à Rannée avec 256 marcheurs. Les 300 randonneurs cyclo et RPM ont totalisé 16.018 km soit un total pour la manifestation de 38.597 km et collecté 2.024 €.

Le vendredi 2 octobre, le "grand loto" a réuni près de 400 personnes. La piscine "les Ondines" a réalisé 500 entrées pour la soirée brésilienne.

Le samedi 3 octobre, a eu lieu la cérémonie d'ouverture officielle avec la marche des associations et des élus accompagnés par la marraine Denise ROBIN et le parrain Joseph THORIGNE. La course pour la vie a totalisé près d'une centaine d'engagement. La marche "canimarche" a comptabilisé 21 chiens pour 161 € de dons. La soirée "spectacle" a rassemblé 600 convives où chacun a pu (re) découvrir la chanteuse janzéenne Mélanie Soyer, accompagnée des Swing Girls and boys de Pluneret (56), Phil de Chantepie et Christelle Gino de Blain (44). En fin de repas, un vibrant hommage à Paul Rolland, président, décédé en février 2015, nous a rappelé son engagement associatif depuis plus de 15 ans ainsi que son dévouement et sa gentillesse jamais démentis. Chacun d'entre-nous gardera en lui l'image d'un homme de foi, de combat et de convictions.

Le dimanche 4 octobre, la traditionnelle marche des communes a rassemblé près de 40 briennes et briens tous motivés pour le soutien de la recherche contre les cancers. La zumba party a fait danser et transpirer les adeptes au Gentieg. La marche nordique a rassemblé 45 participants.



Les bénévoles n'ont pas hésité à relever les manches lors du marché de campagne, des jeux de plein air, du stand de l'Amicale des donneurs de sang et lors de la réalisation des crêpes et du pain cuit au feu de bois, sans oublier les grilleurs de saucisses !

En fin de journée, les organisateurs ainsi que Mme Nicole Soyer, présidente, ont remercié tour à tour le public et les quelques 250 autres bénévoles sans qui, rien ne serait possible avant le traditionnel lâcher de ballons.

Merci aux briennes et briens qui se mobilisent de près ou de loin pour le combat contre les cancers.

Nous donnons rendez-vous à tous pour la 26^e édition.

Les référentes communales, Maryline BRULÉ et Nadine PITOIS.

L'inventaire des cours d'eau sur le territoire de la Vilaine et de ses affluents

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (IAV) a débuté la réalisation d'un inventaire exhaustif des cours d'eau sur l'ensemble du bassin de la Vilaine (534 communes). De septembre 2015 à août 2016, l'inventaire aura lieu sur le Canut Nord et la Seiche. Ces inventaires sont conformes à un cahier des charges précis, validé par le SAGE Vilaine et l'IGN.

L'objectif de cette inventaire est d'avoir une connaissance affinée du linéaire des cours d'eau afin d'avoir une meilleure prise en compte de ces milieux pour mieux les préserver et d'avoir un référentiel cartographique commun entre tous les acteurs à l'échelle du bassin de la Vilaine et de ses affluents.

Un agent de l'IAV est en charge de l'inventaire des cours d'eau sur l'ensemble des communes dont Brie.

Chaque commune a créé un groupe de travail pour

assurer le suivi des inventaires. Le but est d'associer les acteurs locaux à la démarche et de s'appuyer sur leur connaissance du territoire.

Un guide méthodologique expliquant la démarche des inventaires est consultable en Mairie.

Pour connaître les personnes sur votre commune qui suivent ces inventaires, vous pouvez contacter :

Contact : Mairie de Brie - 02 99 47 02 85

Commission urbanisme :

Bernard JAMET - Jean-Louis COUDRAY

Participent aux travaux : la commission urbanisme et les professionnels et responsables associatifs de la commune. (Daniel HERSANT, chasse ; Emmanuel VERRON, responsable syndical agricole ; Marcel BOUGET, association foncière).

Les Brioches de l'Amitié

Du 19 au 25 mars 2015, 6 membres du CCAS aidés de quelques autres bénévoles ont sillonné nos routes de campagne pour vous proposer une brioche. Ainsi, 211 brioches ont été vendues. La somme recueillie a été de 862,60 €, dons inclus.

Cette opération a fédéré l'engagement de

quatre associations de personnes handicapées : Adapéi 35, A.D.I.M.C 35, Handicap services 35 et APF.

Ces fonds récoltés aident à conduire des projets, tels que créer des outils de communication, l'accès aux loisirs et à la culture.

Les associations vous remercient.



Informations de la Mairie...

Horaires d'ouverture de la mairie

- Lundi, mercredi, jeudi, samedi, de 9 h 00 à 12 h 00
- Vendredi, de 14 h 00 à 17 h 00

Tél. 02 99 47 02 85 - Fax : 02 99 47 12 57
22, rue de Bretagne 35150 BRIE - mairiebrie@wanadoo.fr
Site internet : www.brie35.fr

Ligne 22 du conseil départemental

Cette ligne ne circule pas les dimanches et jours fériés

Ligne 22 : Retiers - Janzé - Rennes

Jours de circulation			Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi
Période scolaire zone B			•	•	•	•	•	•	•
Période vacances scolaires zone B			•	•	•	•	•	•	•
AFFICHAGE SUR L'AUTOCAR			Rennes 2202	Rennes 2204	Rennes 2206	Rennes 2208	Rennes 2210	Rennes 2212	Rennes 2214
Particularités			Sauf férié	Sauf férié	Sauf férié	Sauf férié	Sauf férié	Sauf férié	Sauf férié
Commune	Arrêt								
RETIERS	Gare SNCF			06:55				13:40	
JANZE	Gare SNCF		06:09	07:10	07:50	09:00	11:24	13:54	17:00
JANZE	Salle des Sports		06:13	07:14	07:54	09:04	11:28	13:58	17:04
JANZE	Gendarmerie		06:16	07:17	07:57	09:07	11:31	14:01	17:07
JANZE	ZA Bois de Teillay		06:18	07:19	07:59	09:09	11:33	14:03	17:09
RENNES	Poterie Métro	II V	06:34	07:39	08:19	09:25	11:49	14:19	17:25
RENNES	Gare	II V	06:45	07:50	08:30	09:36	12:00	14:30	17:36

Particularités :

- II Correspondance Métro
- V Station le Vélo Star

Pensez-y !

Merci de faire l'appoint lors de l'achat de tickets unités à bord des cars.

0 810 35 10 35 Service gratuit - prix appel

Cette ligne ne circule pas les dimanches et jours fériés

Ligne 22 : Rennes - Janzé - Retiers

Jours de circulation			Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi
Période scolaire zone B			•	•	•	•	•	•
Période vacances scolaires zone B			•	•	•	•	•	•
AFFICHAGE SUR L'AUTOCAR			Janzé 2213	Janzé 2215	Retiers 2201	Janzé 2203	Janzé 2205	Retiers 2207
Particularités			Sauf férié	Sauf férié	Sauf férié	Sauf férié	Sauf férié	Sauf férié
Commune	Arrêt							
RENNES	Gare	II V	07:08	08:08	12:30	16:15	17:00	17:50
RENNES	Poterie Métro	II V	07:19	08:19	12:41	16:26	17:11	18:01
JANZE	ZA Bois de Teillay		07:35	08:35	12:57	16:42	17:27	18:22
JANZE	Gendarmerie		07:37	08:37	12:59	16:44	17:29	18:24
JANZE	Salle des Sports		07:40	08:40	13:02	16:47	17:32	18:27
JANZE	Gare SNCF		07:45	08:45	13:07	16:52	17:37	18:32
RETIERS	Gare SNCF				13:20			18:45

Particularités :

- II Correspondance Métro
- V Station le Vélo Star

- Les déplacements à l'intérieur de Rennes Métropole ne sont pas autorisés sur le réseau ilenoo et relèvent du réseau urbain STAR.

- Cet itinéraire est également desservi par le réseau TER

Se renseigner auprès de la SNCF.

0 810 35 10 35 Service gratuit - prix appel

● Déclarations préalables accordées en 2015

DEMANDEUR	TERRAIN	PROJET	DATE
GONIDEC Jean-Michel	12 Rue du Stade	Bardage Cheminée	14/01/2015
JOTTERAND Mathieu et Priscille	La Haute Ripaudière	Rénovation Maison	02/02/2015
AUBIN Thierry	Les Buttes	Création et modification d'ouvertures	02/02/2015
JAN Thomas	La Plesse	Création et modification d'ouvertures	25/03/2015
CHUN Julia	Le Haut Breil	Changement porte entrée et garage	02/06/2015
PELTIER Monique	Le Haut Beauchêne	Extension maison d'habitation	19/06/2015
PINTA Sophie	6 Allée de la Prairie	Extension maison d'habitation	01/07/2015
DEBROIZE Patrick	7 Rue Pierre et Marie Curie	Carport	10/08/2015
BRANCHEREAU Stéphane	16 Rue du Coteau	Abri de jardin	14/10/2015
PACCINI Xavier	La Haute Bretière	Garage	12/09/2015
JARDINIER Thierry	La Moustière	Vélux et point lumineux	02/10/2015

● Permis de construire accordés en 2015

DEMANDEUR	TERRAIN	PROJET	DATE
VINEZ François et Mélanie	Les Hauts Noyers	Garage	04/05/2015
HERRAULT Steven	La Corbetière	Rénovation habitation	01/06/2015
SARL Alone and Co SOREAL	ZA Bois de Teillay	Extension Bâtiment industriel	18/06/2015
BRULE Loïc	La Sancerie	Préau	22/06/2015
FANON Dominick	La Moustière	Maison individuelle	09/07/2015
MARTIN Jérémy	La Moustière	Maison Individuelle	07/10/2015
LEBLAY Jean-Christophe	Maubusson	Bâtiment d'élevage	23/09/2015
GAEC Boitel	Les Landes de Brie	Stabulation	07/10/2015

● État civil 2015

Naissances :

30/01/2015 : HARDY Zoé
 23/02/2015 : VAISON Killyan
 10/03/2015 : RICHARD Elouan
 28/04/2015 : PERRIN Félix
 25/05/2015 : LEBREUILLY Chloé
 27/06/2015 : DOUARD Léonie
 13/07/2015 : BEAUJEAN Eva
 29/9/2015 : MARTEL Célestine

Mariages :

14/2/2015 : GEORGET Julien- ODION Charlyne
 13/06/2015 : GUILLARD Vincent- BERTHELOT Julie
 27/06/2015 : VERRON Emmanuel- DIVAY Aurélie
 22/08/2015 : CUERVO BALLESTEROS Nicolas- NYS Maud
 5/09/2015 : BERTHELOT Etienne- GANTELET Laura

Décès :

26/03/2015 : DELAUNE Jocelyne épouse PORÉE

Le Maire et l'équipe Municipale de Brie vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2016.

Comité de Rédaction du bulletin :

Partick ROBERT adjoint responsable de la commission communication avec Michèle BORDELET - Maryline BRULE - Bernard JAMET - Aline PERRIN - Yvon SAMSON - Florence et Anne-Hélène au secrétariat...

Calendrier des manifestations 2016

Janvier :

- 8 janvier (à 18h30) :** Vœux de la Municipalité à "l'Abri L'Isle".
- 21 janvier :** Assemblée générale du club de l'amitié et galette des rois.
- 24 janvier :** galette des rois de l'ES Brie

Février :

- 4 février :** Club de l'amitié : crêpes – Chandeleur
- 20 février :** Soirée organisée par le Comité des Fêtes : Spectacle de l'humoriste Philippe Chatain.

Mars :

- 5 mars :** Repas de la Chasse – Association La Saint Hubert

Avril :

- 2 avril :** Soirée annuelle de l'ES Brie
- 16 avril :** Repas de Printemps du club de l'amitié
- 23 avril :** Concours de pêche à l'étang des Hauts Noyers

Mai :

- Printemps :** Rassemblement des Brie de France, Les Deux-Sèvres
- 5 mai :** Concours de palets organisé par la Saint Hubert
- 22 mai :** Assemblée Générale de l'ES Brie

Juin :

- 18 juin :** Fête du village : soirée dansante, restauration et feu d'artifice organisés par le comité des fêtes

Août :

- 19 août :** Concours de palets organisé par la Saint Hubert.

Octobre :

- 8 octobre :** Télérthon (cultur'ailes)
- 15 octobre :** Repas d'automne du club de l'amitié

Novembre :

- 5 novembre :** Repas et soirée dansante de fin d'année organisés par le Comité des Fêtes

Décembre :

- 15 décembre :** Bûche de Noël du Club de l'Amitié.
- 16 décembre :** Venue du père Noël.

Quelques événements de 2015

